

Paris, le 9 novembre 2013

Ordre du jour n° 20058

Officiers, sous-officiers, officiers-mariniers, personnel civil de la défense
de l'École des commissaires des armées

La création du service du commissariat des armées, le 3 décembre 2009, rassemblait l'ensemble des fonctions administratives, financières et juridiques du ministère de la défense, pour améliorer leur efficacité. La création du corps des commissaires des armées, le 1^{er} janvier 2013, en était le prolongement naturel.

Aujourd'hui, votre corps a sa maison mère. L'école des commissaires des armées reçoit son drapeau, devant les élèves des grandes écoles militaires qui vous accueillent en frères d'armes.

Héritière des traditions de cinq écoles différentes de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air, du service de santé et de la direction générale de l'armement, l'école des commissaires des armées est le creuset d'un nouveau corps, qui affirme fièrement son identité propre, au sein des armées.

L'école des commissaires des armées est une grande école militaire. Garante des compétences des officiers destinés aux fonctions et aux responsabilités administratives, en France comme sur les théâtres d'opérations extérieures, elle développe les vertus nécessaires au service des armes de la France : sens de l'engagement et discipline ; rigueur et imagination ; courage et esprit de décision.

Dans un cadre interarmées, interministériel et international, votre école transmet des savoirs et des méthodes variés, adaptés à la diversité des métiers du commissariat, et innovants, pour vous armer face aux défis futurs.

Votre formation ici, à Salon-de-Provence, vous prépare, comme vos anciens, à l'exercice des responsabilités de commandement dans le soutien des armées, dans leur entraînement au combat comme lors de leur engagement au feu. Cette mission de soutien contribue directement à nos succès militaires. Elle est primordiale.

Elèves commissaires, je vous remets ce drapeau en présence des hautes autorités civiles et militaires, de vos familles, de vos camarades des grandes écoles militaires, de vos cadres et de vos anciens qui vous entourent en ce jour solennel. Votre drapeau est désormais le symbole de votre engagement au service de la France et de la défense des Français.

Amiral Édouard Guillaud
chef d'état-major des armées

